



## Communiqué de Presse

Jeudi 29 septembre 2016

### Les communes du Parc des Alpilles en route vers le zéro pesticide

Mercredi 28 septembre, à l'initiative du Parc naturel régional des Alpilles, la commune d'Orgon, représentée par Jean-Pierre Gache, conseiller municipal, a accueilli les élus et agents des services techniques de 13 des 16 communes du Parc.

Objectif : se former aux techniques alternatives aux pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, date de l'entrée en vigueur de la loi Labbé, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) pour l'entretien des espaces verts, jardins publics, voiries, promenades et forêts.

Cette évolution nécessite une adaptation des techniques et des techniciens, une réorganisation de la gestion du temps de travail, une reconsidération des aménagements, un choix précis de matériel alternatif et un apprentissage sur les nouvelles techniques culturales.

Aussi, le Parc, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, a missionné le CFFPA de Saint-Rémy-de-Provence pour organiser une journée de formation à destination des agents avec le concours des services techniques de la commune d'Orgon.

Premier temps fort de la journée, trois communes du Parc, précurseurs dans cette reconversion, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence et Mas-Blanc-des-Alpilles, ont apporté aux participants leur témoignage dans ce domaine sur les pratiques sans phytosanitaire, la gestion différenciée des espaces verts et les jachères fleuries.

Dans un second temps, les agents, accompagnés du maire d'Orgon, Guy Robert, ont pu rencontrer des fournisseurs de matériels pour essayer différentes machines et outils : désherbeurs thermiques, balayeuses de rue, désherbeurs de chemin, outils électriques portatifs de désherbage ou encore gamme de plantes plus adaptées au climat et à ces nouveaux enjeux.

De quoi satisfaire ou éveiller les curiosités des quelques 35 professionnels de nos espaces verts et voiries qui ont passé la journée à échanger sur les problématiques liées à leur métier et à partager leur expérience.

*Pour en savoir plus : Laurent Filipozzi, Chargé de mission eau, air, énergie, déchets du PNRA : 06 31 47 48 71 ou Nathalie Fage CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence 04 32 62 01 61*

Les missions des Parcs naturels régionaux (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique et social ;
- L'accueil, l'éducation et l'information ;
- L'expérimentation, l'innovation.